



Votre bulletin d'information sur la filière riz au Mali

RESEAU RIZ



Numéro 03 • Décembre 2004 • Gratuit

Bulletin semestriel d'information et de liaison du réseau Riz

EDITORIAL

Au regard des importants efforts d'investissement entrepris par le Gouvernement dans les projets de développement de la riziculture au Mali avec l'appui des partenaires techniques et financiers, en l'occurrence en zone Office du Niger, on se rend compte très rapidement que cette culture occupe une place privilégiée non seulement dans la politique nationale de sécurité alimentaire, mais aussi dans la lutte contre la pauvreté.

En effet depuis le début des années 90, la filière riz a obtenu au Mali des résultats significatifs en terme d'accroissement de la production, de la productivité et d'augmentation de revenus des producteurs. En dix ans, les superficies ont doublé et la production a triplé pendant la même période. La conjugaison de plusieurs facteurs a abouti à ces résultats ; il s'agit notamment de l'extension des superficies grâce aux aménagements de plaines et de bas-fonds, à l'intensification agricole (recherche variétale, engrais, produits phytosanitaires, etc.), et à la formation et l'information des organisations professionnelles agricoles sur les opportunités liées à la filière riz.

Ce soutien fort remarquable des pouvoirs publics à la promotion de la riziculture s'explique également par les avantages comparatifs qu'offre le riz malien en matière de compétitivité au niveau sous-régional, et cela depuis la dévaluation du FCFA intervenue en 1994 dans la zone UEMOA.

Cependant, malgré ces investissements, et les progrès significatifs enregistrés dans le domaine du rendement et de la productivité, la compétitivité du riz malien dans cet espace reste encore faible à cause notamment de sa qualité jugée peu satisfaisante.

Pour lever cette contrainte, des efforts doivent être entrepris par les différents acteurs de la filière surtout au niveau de la production et de la transformation, car l'obtention d'un riz de bonne qualité dépend principalement de deux facteurs intimement liés: la qualité du paddy produit et la qualité de la transformation au décortilage.

Pour les producteurs, l'obtention d'un paddy de bonne qualité suit un processus qui va du choix de la semence jusqu'au stockage du paddy. A ce niveau il ressort malheureusement un décalage important entre la disponibilité des innovations technologiques mises au point par la Recherche et leur appropriation par les producteurs. Alors que, l'adoption des nouvelles technologies par ceux-ci reste une condition sine qua non d'amélioration des rendements et d'accroissement de la compétitivité du riz.

Le Programme d'Appui à la Filière Riz, fruit de la coopération entre le Gouvernement et l'Union Européenne, cherche justement entre autres, à éliminer cette distorsion en favorisant le partage de l'information entre les chercheurs, les producteurs et les autres acteurs, dans le but de soutenir l'élan d'accroissement de l'offre de riz de qualité aussi bien sur les marchés nationaux que sous- régionaux.

Sékou Oumar TALL
Président de l'APCAM
Officier du Mérite Agricole

SOMMAIRE

Editorial	1
I. Eléments de la compétitivité du riz produit au Mali.....	2
Encadré 1 : Conclusion de l'atelier de définition de l'architecture du système d'information.....	5
II. Bilan de la campagne rizicole 2003/2004 au Mali.....	6
III. Prévisions rizicoles de la campagne 2004/2005.....	7
Encadré 2 : Résolutions et recommandation de l'atelier national sur les filières ri en Afrique de l'Ouest.....	8
IV. L'approvisionnement en intrant dans la zone Office du Niger.....	9
V. Echos des acteurs de la filière.....	11
VI. Information sur les autres réseaux.....	14
VII. Informations générales.....	14

Directeur de Publication :
Sékou Oumar TALL

Rédacteur en Chef :
Abdrmane BOUARE

Comité de Rédaction :
Tidiani DIARRA
Abdoulaye KEITA
Amadou CISSE
Lamissa DIAKITE
M'Bouillé KOITE
Souleymane KEITA.

I. Eléments de la compétitivité du riz produit au Mali

1.1. Qualité du riz produit au Mali :

Depuis le début des années 90, la filière riz malienne connaît des résultats significatifs en terme d'accroissement de la production, de la productivité et d'augmentation de revenus des producteurs. En dix ans, les superficies ont doublé et la production a triplé pendant la même période. En 2003, le Mali a produit environ 697 000 tonnes de paddy couvrant ainsi 80% des besoins de consommation nationale en riz. Plusieurs facteurs ont abouti à ces résultats notamment, l'extension des superficies grâce aux aménagements de plaines et de bas-fonds, l'intensification agricole (variétés améliorées, engrais, produits phytosanitaires etc...), la formation et l'information des organisations professionnelles agricoles sur les opportunités liées à la filière riz.

La filière riz a cependant besoin pour mieux valoriser la production locale d'améliorer la qualité du produit fini afin de pouvoir satisfaire la demande nationale, voire sous régionale. Pour les consommateurs et commerçants, la qualité du riz se définit par l'homogénéité des grains et un taux de grains entiers élevé, blancs débarrassés de toutes les impuretés, présentant un éclat brillant et ayant un bon goût à la consommation. L'obtention d'un riz de bonne qualité dépend principalement de deux facteurs intimement liés : la qualité du paddy produit et la qualité de la transformation (décorticage).

L'obtention d'un paddy de bonne qualité suit un processus qui va du choix de la semence jusqu'au stockage du paddy. Parmi les facteurs déterminants la qualité du paddy, on peut citer :

- **la pureté variétale** : Il est toujours conseillé d'utiliser des semences propres, débarrassées de toutes les impuretés et des hors types. L'épuration assure la pureté variétale, elle consiste à débarrasser la parcelle de variétés de riz autres que celles cultivées ;
- **l'entretien de la culture** (désherbage et épuration surtout) : Le désherbage permet de débarrasser le riz des mauvaises herbes avant leur épiaison ;
- **la période de récolte** (maturité) : La période de récolte est très déterminante dans l'obtention de riz de bonne qualité. Elle est constatée lorsque les 2/3 supérieurs de la panicule sont jaunes, durs et craquent sous la dent. Quant la récolte intervient très tôt, on obtient beaucoup de balles vides et des grains immatures qui donnent de la poudre au décorticage. Une récolte faite trop tard, donne au décorticage un taux de brisures élevé. Il faut éviter d'ensacher le paddy quand son taux d'humidité dépasse 15% ;
- **le taux d'humidité du paddy au moment du décorticage** : Une forte humidité entraîne le clivage du riz au décorticage et donne au grain une coloration jaune qui déprécie fortement la qualité du produit. L'excès d'humidité peut même rendre le riz impropre à la consommation du fait de son mauvais goût.

1.2. Perspectives pour l'amélioration de la qualité du riz par la transformation

Avant la restructuration de l'Office du Niger, la transformation du paddy se faisait par des unités industrielles (rizeries). Ces unités permettaient de bien nettoyer le paddy en le débarrassant de toutes les impuretés, de séparer les sous produits du riz. Les balles, le son et la farine constituaient les sous produits issus du décorticage. Un système de triage permettait d'obtenir des grains de divers calibres : du riz marchand avec 40% de brisures (RM40), avec 25% de brisures (RM25), de la brisure blanche(BB) et de la brisure fine (BF). Ces unités industrielles permettaient d'offrir aux consommateurs une gamme variée de riz de bonne qualité. Avec la fermeture des rizeries de l'Office du Niger, la transformation du paddy se fait essentiellement par des petites décortiqueuses qui produisent du riz tout venant (cargos).

Contrairement aux unités industrielles, les décortiqueuses ne peuvent ni calibrer le riz, ni séparer les sous produits. Les balles de riz, le son et la farine sont tous mélangés. Parmi les décortiqueuses, les plus utilisées sont le **type Engelberg** accouplé à un moteur thermique et porté par une charrette, ce qui rend leur déplacement facile. Leur rendement au décorticage est faible et les taux de brisures sont généralement élevés.

La **décortiqueuse à rouleau** est un autre type utilisé généralement en poste fixe relié à un réseau électrique ou accouplé avec un moteur thermique de grosse puissance. Cette décortiqueuse a l'avantage de séparer du son des balles vides et aussi de produire du riz de meilleure qualité. Bien qu'appréciée, son utilisation est peu adaptée aux zones rurales, car elle exige de l'énergie électrique ou un moteur thermique de grande puissance. Elle est plus chère à l'acquisition (6 à 7 millions) par rapport à une décortiqueuse de **type Engelbert** avec un moteur chinois qui coûte environ 1,5 millions CFA. Le coût de décorticage est de l'ordre de 500 FCFA/sac pour les décortiqueuses de **type Engelbert** et de 750 FCFA/sac pour les décortiqueuses à rouleau. En plus du coût de décorticage plus élevé, l'usage de la décortiqueuse à rouleau exige des charges pour le transport du produit de l'exploitation vers le poste de travail. De nos jours, de nombreuses exploitations ne disposent pas d'équipements pour faire face à cette opération. Ces raisons font que de nombreux producteurs préfèrent décortiquer leurs produits chez eux avec des décortiqueuses de **type Engelbert** et disposer de leurs sous produits.

Tant que les producteurs continuent à utiliser ces types de décortiqueuses, ils ne pourront offrir de riz de bonne qualité. En absence d'unités industrielles, il faudrait que les producteurs s'orientent vers des décortiqueuses à rouleau équipées de trieur. La coopérative artisanale des forgerons de l'Office du Niger (CAFON) a conçu des accessoires adaptées qui permettent de nettoyer le paddy et de trier le riz. Toutes ces opérations engendrent des coûts supplémentaires supportés par les producteurs qui ne sauraient changer de comportement que lorsque les consommateurs sont disposés à payer le prix de la qualité. Or de nos jours, c'est seulement une minorité de consommateurs qui exige de la qualité et accepte de mettre le prix. Le riz de bonne qualité issu d'une décortiqueuse à rouleau a été vendu à Niono à 30 000 F CFA le sac en août 2004 contre 25 000 F CFA pour un riz de qualité moyenne obtenu d'une décortiqueuse Engelbert. Quelle est la proportion de consommateurs nationaux disposés à mettre le prix de la qualité ? ou faut-il chercher à viser les marchés sous régionaux et régionaux ? .

Bakary TRAORE
Chef Projet CPS/Niono

1.3. Les échanges extérieurs du riz

- *Evolution des importations commerciales de riz et des autres céréales*

Les importations céréalières du Mali sont constituées essentiellement de riz. Il est importé surtout d'Asie. En plus du riz, le blé est importé, soit en grain moulu ensuite sur place (Grand Moulin du Mali), soit en farine.

Les importations de riz ont régressé de 1991 à 1993 pour croître à partir de 1994 avec des bons en 2001 et 2002 (cf. tableau n°1). C'est pour éviter des ruptures de riz sur le marché, que plusieurs autorisations d'importer ont été accordées aux importateurs. Malheureusement cette tendance s'est accentuée en 2002 et les importations ont connu un record de 117 000 tonnes.

L'analyse de la structure des importations de céréales montre que le riz représente en moyenne 66% contre 21% pour le blé et 13% pour la farine de blé.

Tableau 1 : Evolution du volume et de la structure des importations de céréales au Mali

Années	Riz			Farine Blé			Blé		
	Tonnes	Indice*	%*	Tonnes	Indice*	%*	Tonnes	Indice*	%*
1990	28840	100	55	1573	100	3	22463	100	42
1991	26613	92	77	1759	112	5	6014	27	17
1992	24385	85	41	1944	124	3	32849	146	56
1993	11154	39	35	1900	121	6	18967	84	59
1994	22691	79	77	1842	117	6	5085	23	17
1995	27257	95	80	1923	122	6	5085	23	15
1996	29983	104	80	2115	134	6	5594	25	15
1997	38978	135	80	2750	175	6	7272	32	15
1998	39459	137	70	14727	936	26	2271	10	4
1999	39459	137	72	12105	770	22	2931	13	5
2000	21521	75	59	11 162	709	31	3 701	16	10
2001	50018	173	78	11 6 98	744	18	21 846	10	4
2002	117157	496	64	24873	1581	14	39 547	160	22
Myene	36 732	127	66	6 952	442	13	11 843	53	21

Source: L. DIAKITE et al., 2001-a, mis à jour à partir des bases de données de la DNSI et de la DGRC de 1990-2002

Indice*: indice des importations base 1990 , %*: Structure des produits par rapport au total

• **Evolution des exportations de céréales :**

Au Mali, les céréales constituent la base de l'alimentation et selon le PRMC (1999), 20% de la production est commercialisée tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur (DIAKITE L., SAMAKE A., 2001).

Selon les mêmes auteurs, la quantité moyenne de céréales commercialisées par le Mali sur une période de 10 ans (1989/90-1998/99) est d'environ 370.000 tonnes et les exportations en représentent près de 8.000 tonnes, soit environ 22%. Mais par rapport à la production nationale moyenne de céréales, ces exportations ne représentent que 0,44%. La part des exportations dans la production nationale de céréales varie de 0,20% en 1990/91 à environ 0,60% en 1998/99 et qu'en moyenne, pour le mil elles représentent 1,00% de la production contre 0,04% pour le riz. Elles restent donc très marginales, en particulier pour le riz.

Les exportations de céréales sont nettement dominées par le mil qui représente en moyenne 79% des exportations totales, suivi du maïs avec 16% ; les exportations de sorgho (3%) et de riz (2%) sont presque négligeables au Mali. Cette structure varie fortement suivant les années comme l'indiquent les données du tableau n°2 ci-dessous (DIAKITE L., SAMAKE A., 2001).

Tableau 2 : Evolution de la structure des exportations de céréales du Mali

Année	Mil		Sorgho		Maïs		Riz		TOTAL	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%	Tonnes	%	tonnes	%
1990	7219	88	114	1	715	9	116	1	8164	100
1991	3150	77	112	3	730	18	110	3	4102	100
1992	5755	85	136	2	660	10	201	3	6752	100
1993	3941	77	248	5	760	15	160	3	5109	100
1994	3361	58	376	6	1904	33	185	3	5826	100
1995	5055	68	440	6	1740	23	192	3	7427	100
1996	7221	77	233	2	1680	18	200	2	9334	100
1997	7850	80	233	2	1568	16	182	2	9833	100
1998	8031	80	301	3	1563	16	109	1	10004	100
1999	11801	83	380	3	1755	12	207	1	14143	100
2000	5966	28	4881	22	8321	39	2336	11	21504	100
2001	27293	63	8889	21	6898	16	1308	3	44387	100
2002	10956	80	1532	11	891	7	281	2	13660	100
Moyenne	8277	73	1375	7	2245	17	329	3	12226	100

Source: L. DIAKITE, à partir des données de base DNSI et DGRC

Dans l'ensemble, les exportations de céréales ont enregistré une croissance de puis le début de la décennie 90 , bien que fluctuant en dents de scie. Cette amélioration pourrait s'expliquer, soit par une meilleure maîtrise des données statistiques sur les exportations, soit une par un renforcement de la dynamique de l'intégration sous régionale (DIAKITE L., SAMAKE A., 2001).

Les céréales du Mali sont exportées principalement vers de pays voisins : le Burkina Faso, la Côte Ivoire, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal.

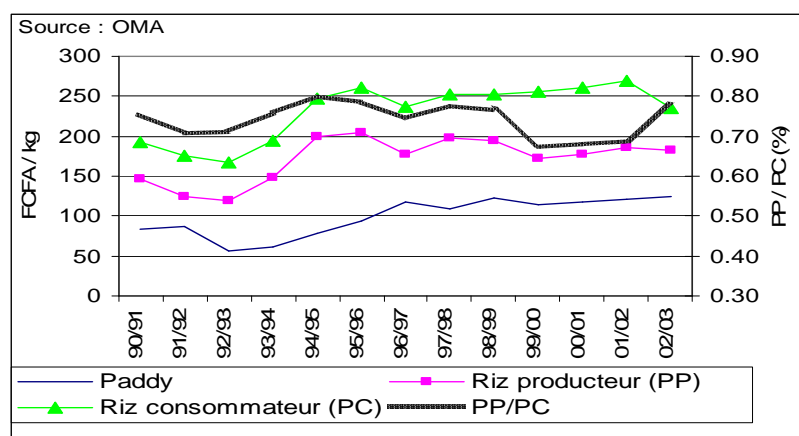
- **Evolution des prix du riz et marges de commercialisation**

Tableau 4 : Evolution du rapport du prix du riz au producteur / prix au Consommateur

Campagne	Prix du paddy	Prix du riz producteur	Prix du riz consommateur	PP/PC
1990/1991	84	146	193	0.76
1991/1992	87	125	176	0.71
1992/1993	56	119	167	0.71
1993/1994	61	148	195	0.76
1994/1995	79	199	248	0.80
1995/1996	94	205	260	0.79
1996/1997	117	177	237	0.75
1997/1998	109	197	253	0.78
1998/1999	123	194	253	0.77
1999/2000	115	172	255	0,67
2000/2001	118	177	260	0,68
2001/2002	121	186	270	0,69
2002/2003	124	183	235	0,77

Source : DIAKITE Lamissa, à partir des données de l'OMA, 2003.

Graphique 1 : Evolution prix paddy, prix producteur et le prix consommateur et rapport PP/PC



A l'analyse, le tableau n°4 et la figure ci-dessus, on constate qu'après une baisse des prix au début de la décennie 90, la dévaluation du franc CFA a provoqué une forte hausse de 1993 à 1995, qui a contribué à stimuler la production. Entre 1995 et 2002, le niveau moyen des prix est demeuré plutôt stable. En 2003, le prix du riz à la consommation a brusquement baissé, sans lien avec le prix au producteur.

Le rapport du prix au producteur et au consommateur indique que la part du producteur dans le prix de la consommation du riz est très importante (plus de 70%). Mais, alors que cette part s'est accrue après la dévaluation, elle a connu à partir de 1996 une tendance à la baisse, pour remonter ponctuellement en 2003.

- **Evolution des rapports prix du riz local et du riz importé à la consommation**

Suite à la dévaluation du franc CFA, les prix du riz local ont augmenté de façon similaire à celle du riz importé (hausse de 44% entre la période 90-93 et 95-98), et en moyenne annuelle le rapport de prix entre le riz local et le riz importé est resté globalement entre 0,9 et 0,95.

Il faut souligner que durant les mois qui suivent la récolte, l'essentiel de la production est vendu, le différentiel de prix est nettement plus marqué, le riz local se situant à cette période de l'année au moins 20 à 25 FCFA/kg en dessous du riz importé.

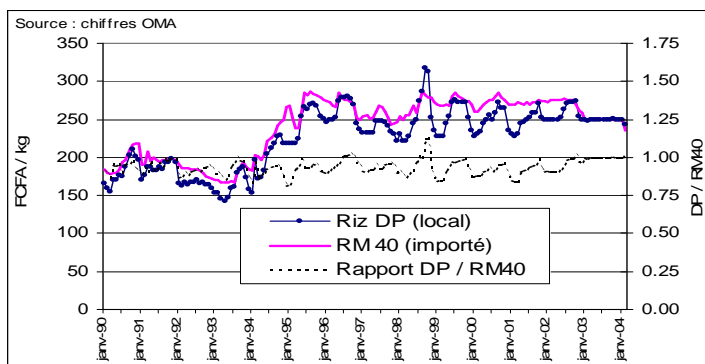
Les années 2003 et début 2004 se démarquent toutefois de la tendance précédente. En 2002 et 2003, le prix du riz local s'est maintenu après la récolte à un niveau nettement supérieur à celui des années précédentes. En 2003, les importations ont saturé le marché, le riz importé a été vendu de moins par rapport au riz local de 25 FCFA/kg, pour se maintenir toute l'année au même niveau que le riz local.

Les raisons de ce renversement de tendance sont essentiellement liées au comportement du consommateur malien qui préfère plutôt le riz local pour son goût qu'au riz importé. De plus, au niveau des variétés de riz, la Gambiaca qui est une variété améliorée cultivée au Mali, est beaucoup plus appréciée que les autres même la variété BG 90 qui a de plus en plus des problèmes de maladie (virose du riz) provoquant des pertes de rendement et même de détérioration du goût de la variété.

Au cours des 3 dernières années, l'avantage compétitif du riz local s'est nettement dégradé. Le rapport des prix du riz local par rapport au riz importé est passé de 91 % en 2001, de 95% en 2002 et de 100% en 2003, ce qui semble indiquer une perte de compétitivité prix du riz local. Cette situation peut s'expliquer en partie par la conjoncture internationale avec le faible niveau des taux d'échange du Dollar par rapport à l'Euro (et de même du franc CFA) Ceci peut également s'expliquer par la volonté politique malienne qui a consisté à baisser les taxes notamment la taxe conjoncturelle d'importation du riz qui a passé de 40% en 1995-1996 à 11 % en 1999-2000 et 6% à partir de 2000.

Il faut noter que d'autres facteurs peuvent expliquer cette perte de compétitivité du riz local avec entre autres le coût de production élevé avec la quasi-totalité des intrants minéraux et du matériel agricoles qui est importé.

Graphique 2 : Evolution du prix du paddy et du prix au producteur (Niono) et du prix au consommateur (Bamako)



Lamissa DIAKITE
Chercheur ECOFIL/IER

Encadré 1 : Conclusions de l'atelier de définition de l'architecture du système d'information

L'an deux mille quatre et les 07 et 08 janvier, s'est tenu dans la salle de conférence de la Dette Publique à Bamako, l'atelier national de définition de l'architecture du système d'information sur la filière riz. Les participants à l'atelier, d'une quarantaine de personnes étaient composés des représentants des producteurs, des différents systèmes de production rizicole, des fournisseurs d'intrants et fabricants de matériels agricoles, des producteurs de semences, des élus des chambres d'agriculture, des offices et projets de développement, des établissements financiers, des services publiques, des institutions de recherche, des ONG et prestataires, des commerçants, des transformateurs, des consommateurs et des personnes ressources. Les travaux étaient présidés par un bureau composé de :

- ✓ Président : M. Tidiani DIARRA, Secrétaire Général Adjoint APCAM ;
- ✓ Vice-Président : M. Hasseye DJITTEYE, Producteur de riz Tombouctou ;
- ✓ Rapporteur : M. Fousseyni DIAKITE, Conseiller Technique CRA Ségou .

L'animation fut assurée par M. Mamadou DIAKITE du bureau d'études GEDUR. Les cérémonies d'ouverture ont été marquées par deux allocutions et un discours prononcés respectivement par M. Sékou Oumar TALL, président de l'APCAM, M. Geza Strummer représentant de l'union européenne et M. Mantala TRAORE, Conseiller Technique représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Tous ont remercié les différents acteurs de la filière et mis l'accent sur la place stratégique du riz au Mali, les contraintes rencontrées dans la filière et l'importance du système d'information envisagé. Le représentant de l'Union Européenne tout en invitant à réfléchir sur le démarrage rapide et la pérennisation du dispositif, la mise en œuvre effective de l'info – riz rendra possible un appui sur le 10^{ème} FED.

A la reprise, après la suspension observée pour permettre le retrait des officiels, le programme de l'Atelier a été adopté.

Ensuite, Monsieur Abdoulaye KEITA de l'APCAM a fait un rappel des objectifs et des résultats attendus de l'atelier. Il a été suivi par l'Animateur qui a présenté les besoins en information et les propositions de réponse ainsi que les grandes conclusions de l'étude réalisée par AGROTEC.

Au niveau des besoins d'informations, quatre grandes catégories sont à retenir :

- ✓ les besoins en concertation ;
- ✓ les besoins en services d'Appui ;
- ✓ les besoins en production et aval ;
- ✓ et les besoins en ressources.

En conclusion, l'étude a abouti aux résultats suivants :

- ✓ des besoins d'informations clairement exprimés ;
- ✓ des réponses de divers types selon l'existant et les informations ;
- ✓ des réponses sous forme de modules pouvant être mis en place progressivement dans un ensemble cohérent.

Ces présentations ont été complétées par celle du Président sur la genèse de la Composante information sur la Filière riz et la complémentarité entre celle-ci et le réseau national riz.

Les débats qui en ont suivi, ont porté sur :

- ✓ les relations entre Info-Riz et SIFA, Info-Riz et réseau national riz
- ✓ le mécanisme de diffusion des informations,
- ✓ la non prise en compte des besoins d'information des consommateurs ;
- ✓ le besoin d'information de l'extérieur ;

Des réponses satisfaisantes ont été données aux questions et inquiétudes soulevées. Ensuite les participants ont été repartis en 3 groupes, à savoir :

1. Groupe I : Production (producteurs, services techniques, de recherche, prestataires de service)
2. Groupe II : Amont production (Fournisseurs d'intrants et équipements agricoles, fournisseurs de crédit)
3. Groupe III : Aval production (Transformateurs, opérateurs, consommateurs)

Le mandat assigné aux groupes était le suivant :

- ✓ recenser les besoins prioritaires d'information en précisant ceux déjà disponibles,
- ✓ indiquer les informations produites et diffusées actuellement en précisant les modes, les supports et vecteurs ;
- ✓ définir les modes, vecteurs et supports pour bénéficier des informations souhaitées ;
- ✓ préciser le rôle que peut jouer chaque intervenant dans le nouveau dispositif du système d'information (info-riz).

Les travaux de groupe ont permis de catégoriser les informations disponibles et non disponibles, de définir les vecteurs et supports et de préciser le rôle des acteurs.

Les principales recommandations faites lors de l'atelier portent sur l'amélioration de l'architecture du système d'information en terme de schéma organisationnel et de circuit de l'information et la viabilisation du système d'information. Ainsi, il a été demandé à l'APCAM et au bureau d'Etudes GEDUR d'intégrer les résultats adoptés afin de définir un schéma organisationnel.

Description du schéma organisationnel

Le schéma organisationnel proposé par l'étude AGROTEC a été amélioré en prenant en compte les acteurs tels que les consommateurs, la Direction Nationale de L'Aménagement et de L'Equipement (DNAER), le service chargé de la météo et des transporteurs.

La cellule de gestion, logée à L'APCAM, est appuyée par un comité de pilotage (définition de stratégie et d'orientation) et un groupe technique d'animation (animation et suivi opérationnel).

Dans le cadre de son fonctionnement, la cellule réalise les activités de constitution de base de données, d'étude, de formation et de diffusion à partir des appuis fournis pour les CRA et DLCA et les acteurs institutionnels. Les bases de données et répertoires sont gérés de façon décentralisée par les CRA qui font recours aux acteurs institutionnels pour leur alimentation et actualisation.

4.2. Circuit de diffusion de l'information

L'atelier a constaté que le circuit de l'information tel que présenté par l'étude ne prend pas en compte les consommateurs et les transporteurs. Chaque acteur est producteur et utilisateur d'information.

La collecte des informations réalisée par les Chambres Régionales d'Agriculture avec l'appui des délégations locales de Chambre d'Agriculture. Ainsi, les CRA et DLCA travaillent avec les acteurs institutionnels et les acteurs professionnels pour la collecte et la diffusion des informations.

Les informations collectées sont analysées pour constituer une base de données régionale qui est transférée au niveau national sur une périodicité de 1 à 2 fois / an. L'APCAM centralise les données régionales et fait le transfert de la base de données nationales vers les régions pour diffusion. Les informations transférées sont diffusées à la fois aux acteurs institutionnels et professionnels.

4.3. Viabilité du dispositif

La mise en œuvre d'un système d'information sur la filière riz est complexe en raison du nombre important d'intervenants mais aussi de l'extrême diversité des informations disponibles. Le Système d'Information sur la filière rizicole tel qu'il est défini se situe entre le Système d'Information d'Exploitation et l'entrepôt de données.

En vue de rendre disponible l'information, il a été convenu une démarche volontariste de collecte, de conservation et de diffusion impliquant chacun des acteurs. Peu de traitements de données seront assurés de manière systématique hormis ce qui relève de la saisie, de la mise en forme, de la restitution et d'une première analyse. Il existe ici une réelle complémentarité à « cultiver » avec le Réseau riz.

Contrairement au système transactionnel classique, qui est conçu sur des principes de non redondance de l'information, de respect des règles d'intégrité en assurant des temps de réponses rapides, le système à mettre en place devra être construit afin de faciliter au maximum la conservation et la consultation des données.

Les données seront extraites des différentes sources, dans certains cas collectées, remises en forme puis rapprochées au sein d'un référentiel sémantique unifié.

Suite à l'expérience du Réseau riz, force est de constater que de nombreuses difficultés se posent lorsqu'il s'agit de mobiliser de l'information sur la filière riz. L'Atelier a insisté sur la nécessité :

- d'instaurer une collaboration dynamique entre acteurs institutionnels et acteurs professionnels ;
- l'harmonisation des formations et la structuration des données ;
- l'amélioration de la qualité de l'information ;
- la participation active des acteurs à la diffusion de l'information.

Le fait que l'outil informatique n'est utilisé que par assez peu d'acteurs de la filière, rend le partage de l'information et l'organisation des données plus difficiles à mettre en œuvre. L'orientation sera donc de centraliser et de consolider les informations au niveau de structures qui offrent le plus d'opportunités pour ce travail.

Les Chambres d'agriculture doivent bien jouer ce rôle, qui répond à leur mission assignée. Les chambres régionales et locales doivent aussi pouvoir recueillir l'information puis la transmettre à l'APCAM au niveau national qui sera chargé de la consolidation. En sens inverse, les chambres régionales et locales seront des relais à l'APCAM pour diffuser l'information auprès des acteurs. En conséquence, les Chambres seront dotées en ressources : moyens humains, équipements informatiques, moyens financiers et logistiques pour collecter et diffuser les informations. De même, le personnel bénéficiera de la formation conséquente pour accomplir la mission.

Enfin, face à la diversité des informations disponibles, il apparaît important d'organiser le Système d'Information en modules portant sur des thématiques en rapport direct avec les besoins exprimés par les différents acteurs. Partir du besoin des futurs utilisateurs du Système d'Information permet d'effectuer un premier tri sur l'information à mobiliser, et ce dans un souci de renforcement de l'opérationnalité du projet et de pérennisation des actions.

Tidiani DIARRA
Superviseur INFORIZ

II. Bilan de la campagne Rizicole 2003/2004 au Mali

Au titre de la campagne agricole 2003/2004, la production du riz paddy a été de 938217 tonnes contre 693203 tonnes en 2002/2003 soit un taux d'augmentation de 35,3%.

Tableau 1 : Production, Superficie et Rendement du riz par région – campagne 2003/2004

Régions	Production (t)	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	% Production	% Superficie
Kayes	1024	758	1351	0,0	0,18
Koulikoro	24 691	20818	1186	2,6	5,13
Sikasso	103077	60904	1692	10,9	15
Ségou	515461	123626	4170	54,5	30,4
Mopti	189491	154862	1224	20,1	38,1
Tombouctou	74607	23497	3175	7,9	5,7
Gao/Kidal	29866	21176	1410	3,18	5,2
Ensemble	938217	405641	2313	-	-

Source : DNAMR/DNSI

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que la région de **Ségou** est la plus productrice du riz avec 515 461 tonnes soit **54,5%** de l'ensemble de la production nationale. Elle est suivie de celle de **Mopti** avec 189 491 tonnes représentant **20,1%** et **Sikasso** avec 103 077 tonnes **10,9 %**.

En terme de superficie, la région de Mopti occupe 38,1% des superficies totales exploitées contre 30,4% pour celle de Ségou et 15 % pour Sikasso.

Tableau 2 : Production, Superficie et Rendement du riz par secteur de production

Régions	Traditionnel			Moderne			Contre Saison		
	Product. (T)	Superf (ha)	Rdt (kg/ha)	Product. (T)	Superf (ha)	Rdt (kg/ha)	Product. (T)	Superf (ha)	Rdt (kg/ha)
Kayes	1024	758	1351	0	0	-	0	0	-
Koulikoro	4662	7912	589	19169	12706	1509	860	200	4300
Sikasso	10408	8322	1251	87869	51782	1697	4800	800	6000
Ségou	29362	10159	2890	455611	105845	4305	30488	7622	4000
Mopti	158501	135360	1171	26353	18736	1407	4637	766	6054
Tombouctou	17637	11273	1565	56970	12224	4661	0	0	-
Gao/Kidal	28596	20862	1371	681	172	3959	589	142	4148
Total	250190	194646	1285	646653	201465	3210	41374	9530	4341

Source : DNAMR/DNSI

L'analyse du tableau ci-dessus révèle que le **secteur traditionnel** a produit **250 190 tonnes** sur une production nationale de 938 217 tonnes, contre **646 653 tonnes** pour le **secteur moderne** et **41374 tonnes** pour la **contre saison** soit respectivement 26,6%, 68,9% et 4,4%.

Quant aux superficies, sur 405 641 ha exploités en riz le **secteur traditionnel** a occupé **47,5 %** contre **49,6% pour le secteur moderne** et **2,3% pour la contre saison**.

Tableau 3 : Production, Superficie et Rendement du riz par système de production

Systèmes de production	Zones de production	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (T)
Maîtrise totale de l'eau	- Office du Niger	96925	5284	512196
	- OPIB			
	- ODRS			
Submersion contrôlée	- Office Riz Ségou	52713		81469
	- Office Riz Mopti			
	- Plaines inondables du Niger et du Bani			
Submersion libre	- Mopti	194646	1285	250190
	- Tombouctou			
	- Gao			
Bas-fond	Mali Sud (CMDT et OHVN)	61357	1538	94362
	Kita et Kéniéba			
Total	-	405 641	2313	938 217

Source : DNAMR/DNSI

De l'analyse du tableau ci-dessus, on note que la maîtrise totale de l'eau a produit 54,4% de la production nationale du riz 938 217 tonnes sur 23,8% des superficies totales exploitées. De la submersion contrôlée a été produit 8,68% sur 12,55 des superficies totales exploitées contre respectivement 26,6% et 47,5% pour la submersion libre. Quant aux bas-fonds, la production a représenté 10 % sur 15% des superficies totales exploitées.

Bouillé KOITE
DNAMR

III. Préviation rizicole de la campagne 2004/2005

Au titre de la campagne 2004/2005, les objectifs de production en riz attendus sont de 1.122.040 tonnes contre 938217 tonnes réalisées en 2003/2004 soit un taux d'augmentation de 19,5% et 38,29% en moyenne des 5 dernières années 1999-2003.

3.1. Préviation rizicoles de la campagne 2004/2005

Tableau n°4 : Préviation rizicoles de la campagne 2004/2005

Régions	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (tonne)
Kayes	14973	1243	18604
Koulikoro	23579	1387	32699
Sikasso	59676	1759	104964
Ségou	134912	4555	614569
Mopti	181745	1046	190091
Tombouctou	47265	2441	114627
Gao	43262	1058	45806
Kidal	-	-	-
District	147	1500	221
Service semencier	100	4590	459
Total	505659	2219	1122040
Rappel réalisation 5 dernières campagnes	382428	2121	811428
Rappel réalisation 2003/204	405644	2313	938217
Taux d'augmentation (% Moy 5 ans)	+32,22	+4,62	+38,29
Variation par rapport à 2003/2004	+24,65	-4,06	+19,59

Source : DNAMR/DNSI

De l'analyse du tableau par région, on note que par rapport aux objectifs de production, la région de Ségou est la plus productrice de riz avec 614569 tonnes de riz, suivie de celles de Mopti avec 190 091 tonnes, Tombouctou avec 114627 tonnes et 104 964 tonnes pour la région de Sikasso représentant respectivement 54,7% , 16,9%, 10,2% et 36,09% de la production totale de riz.

3.2. Préviation rizicoles de la campagne 2004/2005 par système de production

Les objectifs par rapport aux superficies en riz sont estimés à 505 659 ha contre 405661 ha réalisés en 2003/2004 soit un taux d'augmentation de 24,6% et 32,2% la moyenne des 5 dernières années. Par système de production, la maîtrise totale occupera 56, 7% des productions et 20,2% des superficies, la submersion contrôlée 9,90% des productions et 13,30% des superficies, la submersion libre 22,9% des productions et 49% des superficies et les bas-fond 10,4% des productions et 17,2% des superficies.

Tableau n°4 : Préviation rizicoles de la campagne 2004/2005 par système de production

Régions	Maîtrise totale		Submersion contrôlée		Submersion libre		Bas-fond		Total	
	S (ha)	P (T)	S (ha)	P (T)	S (ha)	P (T)	S (ha)	P (T)	S (ha)	P (T)
Kayes	-	-	-	-	-	-	14973	18604	14973	18604
Koulikoro	2388	11019	-	-	6157	5105	15034	16575	23579	32699
Sikasso	1588	8741	7017	16841	27941	44706	23130	34676	59676	104964
Ségou	81002	527678	36441	60121	5700	10920	11769	15850	134912	614569
Mopti	1985	11258	19800	29699	152540	142579	7420	6555	181745	190091
Tombouctou	14803	73601	0	0	17941	16826	14521	24200	47265	114627
Gao	744	3523	4000	4500	38296	37546	222	237	43262	45806
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
District	0	0	0	0	0	0	147	221	147	221
Service Semencier	100	459	0	0	0	0	0	0	100	459
Total	102610	636279	67258	111161	248575	257682	87216	116918	505659	1122040

Source : DNAMR/DNSI

3.3. Evolution des superficies, production et rendements de riz de 1999 à 2003/2004.

La production rizicole de 1999 à 2001 a connu une évolution de 2 % de 1999 à 2000 et de 25% de 2000 à 2001. Cependant on a noté en 2002 une chute de production de 25% par rapport à 2001/2002. Par contre, la campagne 2003/2004 a été marquée par une production record de 938217 tonnes dépassant ainsi toutes les années passées (1999-2002). Quant aux superficies, elles ont évolué durant ces 5 dernières années en dents de scie entre 1999/2000 et 2003/2004. L'évolution des rendements moyens durant les 5 années est presque sans différence significative.

Tableau 5 : Evolution des superficies, production et rendements de riz de 1999/2000 à 2003/2004.

<i>Campagnes</i>	Superficie (ha)	Production(T)	Rendement(kg/ha)
1999/2000	325 107	727 140	2237
2000/2001	352 739	742 808	2106
2001/2002	468 239	940 938	2010
2002/2003	360 415	710 446	1971
2003/2004	405 641	938 217	2313

Source : DNAMR/DNSI

**Bouillé KOITE
DNAMR**

Encadré 2 : RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER REGIONAL SUR LES FILIERES RIZ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Du 10 au 14 mai 2004, s'est tenu dans les locaux du CRES (Bamako) le deuxième atelier régional du PRIAF sur le thème « compétitivité des filières riz en Afrique de l'Ouest » sous l'égide du CIRAD, l'IRAM, le CIEPAC et les observatoires nationaux. Les participants venus de la Guinée ; du Sénégal, du Niger, du Ghana, du Burkina Faso, du Bénin, du Cameroun, de la France et du Mali, sont constitués d'acteurs institutionnels et professionnels de la filière riz. Les travaux de l'atelier se sont déroulés sous forme de présentations en plénière de la situation de la filière riz et des systèmes d'informations dans les différents pays. Quatre groupes de travail ont été formés pour dégager des thèmes sur lesquels vont se pencher les participants. A l'issue des restitutions des résultats des groupes de travail en plénière, quatre thèmes prioritaires ont été dégagés à savoir :

- Riz local, riz importé : le rôle de la qualité
- organisation de la filière
- financement de la filière
- les politiques de protection

Sur la base des échanges, les participants ont dégagé les constats suivants :

- la place stratégique qu'occupe le riz dans la sécurité alimentaire des différents pays ;
- le faible niveau d'organisation des acteurs de la filière ;
- la volonté politique de promouvoir et de développer le riz local ;
- l'accroissement des importations de riz dans les différents pays ;
- l'absence et le manque de financement adapté ;
- la faible compétitivité de la filière riz local dans les différents pays ;
- le faible niveau de protection du riz local ;
- l'absence de cadre de concertation des acteurs de la filière ;
- le rôle joué par le PRIAF dans la diffusion de l'information pour améliorer la compétitivité du riz local ;
- les besoins d'information exprimés par l'ensemble des acteurs.

Les discussions engagées par les participants en plénière ont permis de formuler les résolutions suivantes :

- Créer et renforcer l'interprofession du riz et les cadres de concertation dans les différents pays ;
- Promouvoir l'image de marque du riz local ;
- Diffuser et vulgariser les informations sur les paquets technologiques adaptés (variétés performantes, engrais et équipements rizicoles) ;

- Renforcer les capacités des observatoires de la filière riz dans les différents pays ;
- Pérenniser et consolider la diffusion des bulletins d'information sur la filière riz dans la sous région ;
- Appuyer la formation et l'implication des acteurs de la filière dans l'élaboration et la définition des politiques sectorielles ;
- Organiser des ateliers de restitution des résultats du présent atelier régional dans les différents pays.

Par ailleurs, des recommandations suivantes ont été formulées :

1. La mise en place d'un réseau régional des observatoires sur la filière riz avec un ancrage institutionnel au niveau des organisations sous régionales et régionales existantes (UEMOA et CEDEAO) et un appui technique de l'ADRAO ; de la FAO et du PRIAF ;
2. Le renforcement des capacités des observatoires nationaux vers l'élaboration d'outils d'aide à la décision ;
3. La poursuite et la consolidation des activités du PRIAF à travers la dynamisation des observatoires nationaux et le renforcement des échanges d'expérience au niveau régional.

Recommandations Spéciales

Considérant la place qu'occupe l'agriculture dans l'économie des différents pays, l'atelier invite les gouvernements des différents pays à prendre des mesures de protection du riz local en vue d'améliorer sa compétitivité.

Considérant l'intérêt que le PRIAF a suscité dans l'amélioration de la capitalisation des informations sur la filière riz ; l'atelier recommande la consolidation des acquis du PRIAF sur l'ensemble des pays.

**Abdoulaye KEITA
Conseiller technique APCAM**

IV. L'approvisionnement en intrants dans la zone Office du Niger

4.1. Stratégie d'approvisionnement des producteurs en intrants

L'Office du Niger (ON) a une très longue expérience en matière de gestion des fonctions approvisionnement en intrants et de crédits agricoles. Depuis le début de la mise en valeur des terres aménagées dans les années 1940, l'ON a joué un rôle central.

A cet effet, il disposait d'un système efficace pour l'approvisionnement des producteurs en intrants (semences, pesticides, engrais chimiques, sacheries, etc.) et en équipements agricoles (charrues, charrettes, herses, bœufs de labour, etc.). Ce système directement piloté par l'ON en rapport avec les fournisseurs a connu des difficultés, notamment l'immobilisation des ressources en crédits impayés.

A partir de 1983, à cause de la baisse généralisée des rendements due au manque d'entretien du réseau d'irrigation et de l'endettement important des producteurs, la Coopération Néerlandaise à travers le projet Amélioration de la Riziculture Paysanne à l'Office du Niger (ARPON), a mis à la disposition de l'ON des ressources financières pour l'appuyer dans la fourniture des équipements et des intrants « Fonds d'Intrants Agricoles » (FIA).

Les approvisionnements étaient réalisés selon le processus suivant :

- expression des besoins par les exploitants agricoles et centralisation au niveau des secteurs agricoles,
- organisations des appels d'offres par l'ON,
- réception par l'ON et mise en place dans les magasins des secteurs puis à la disposition des Associations Villageoises,
- distribution par les AV, les intrants aux producteurs individuels,
- remboursements en nature aux rizeries ou en espèces par le AV.

Ce système a été un échec en 1984 avec des impayés de plus de 800 millions de francs CFA qui ont été gelés par l'Etat et avec comme conséquence principale le désengagement de l'ON.

A partir de 1986, date du désengagement de l'ON, la BNDA s'est installée dans la zone en 1988. Dès lors ; le circuit des approvisionnements a été modifié et se présentait comme suit :

- l'expression des besoins a continué suivant la procédure précédente,
- les institutions financières BNDA et FIA ont pris le financement du crédit en charge,
- les fournisseurs étaient payés directement après livraison des intrants aux AV,
- le recouvrement était assuré par les AV elles-mêmes et reversé à la banque,
- les comités de crédits ont été mis en place par village et par bloc hydraulique (casier).

Aussi avec ce système, des impayés importants ont été enregistrés avec souvent des poursuites judiciaires par la BNDA.

Un aspect important du mécanisme est l'évolution du FIA en Fonds de Développement Villageois (FDV) puis en Fédération des Caisses Rurales mutualiste du Delta (FCRMD) dans le nouveau contexte du système financier décentralisé.

Après la restructuration de l'office du Niger en 1994, de nouvelles actions ont été engagées pour accompagner les producteurs organisés dans le système d'approvisionnement. Ces actions sont entre autres :

- la mise en place d'une commission d'appui à l'approvisionnement en intrants agricoles en rapport avec la Chambre d'Agriculture (CA),
- l'organisation d'achats groupés,
- les négociations avec les institutions financières pour le rééchelonnement des impayés des organisations paysannes,
- le contrôle de qualité des engrais et la diffusion de conseils aux producteurs,
- la mise à la disposition des producteurs d'un dossier type d'appel d'offres,
- l'organisation de concertations régulières entre les producteurs, les opérateurs, les fournisseurs et les institutions de crédits,
- l'organisation de visites d'échanges et d'expériences.

4.2. Approvisionnement en intrants, un calvaire pour les producteurs

Au titre de la campagne 2002/2003, le Pays a connu des difficultés en matière d'approvisionnement des producteurs en intrants agricoles pour des raisons liées essentiellement :

- au désengagement de l'Etat de la fonction approvisionnement en intrants,
- aux difficultés de financement des intrants et matériels agricoles,
- à l'insuffisance de la capacité organisationnelle des producteurs,
- aux difficultés de transport surtout inter - Etat,
- à la lenteur des procédures administratives et douanières.

✓ Situation de l'approvisionnement des producteurs en intrants agricoles dans la zone Office du Niger

Depuis la mise en œuvre de la politique d'ajustement structurel, l'Etat a opté pour son désengagement de la production, de la transformation et de la commercialisation.

Conformément à ce programme, la restructuration et la liquidation de certaines Opérations de Développement Rural (ODR) sont intervenues consacrant le désengagement de l'Etat de ces zones.

L'action de désengagement s'est poursuivie au niveau de certains offices restructurés notamment l'Office du Niger. Cette option qui vise essentiellement à rendre performant le secteur privé et à responsabiliser davantage les producteurs n'a pas atteint dans tous les cas les résultats escomptés.

Ceci s'explique essentiellement par l'insuffisance de la préparation des producteurs et des opérateurs économiques à prendre la relève de l'Etat dans les zones où il n'intervient plus.

En zone Office du Niger, ce désengagement a été amorcé depuis 1986 avec l'installation de la BNDA dans la zone. Il a été total en 1994 avec la restructuration de cet établissement et le recentrage de ces missions.

A partir de 1994, le rôle de l'ON consistait en un appui conseil aux producteurs pour les organiser à passer les commandes groupées et à contrôler la qualité des produits.

Ce processus bien qu'ayant montré ses avantages (économie d'échelle réalisée), n'a paradoxalement pas été suivi par des leaders paysans pour des intérêts souvent personnels. Ces derniers ont souvent opté pour des achats négociés avec des fournisseurs sur une base individuelle.

Cela a eu comme conséquences le renchérissement des intrants, le dénouement difficile du crédit, l'inéligibilité de certaines AV aux crédits bancaires.

Face à cette situation, certains opérateurs procèdent de nos jours au placement direct des intrants au niveau des AV contre un recouvrement en nature (riz paddy) à des taux usuriers.

Ces mécanismes d'approvisionnement (appel d'offres de l'ON et le placement direct des intrants auprès des producteurs par les opérateurs économiques) ont continué avec un glissement du système appel d'offres vers le système de marché gré à gré. A titre d'exemple, en 2002, l'appel d'offres a concerné 850 tonnes de DAP et 2 000 tonnes d'urée contre respectivement 1950 tonnes et 4 596 tonnes en 2001.

Ceci s'explique par le refus de certains producteurs à intégrer leurs besoins en engrais dans l'appel d'offres organisé avec l'ON. Les raisons de ce refus peuvent être liées à des intérêts personnels des leaders des organisations paysannes au niveau des villages chargés des achats d'engrais, ou à la rupture de confiance à l'appel d'offres de l'ON.

✓ Situation de l'approvisionnement des producteurs en intrants agricoles dans les autres zones

Pour les autres zones (DNAMR, ORS, ORM, OPIB, ODRS, les projets et programmes), depuis la libéralisation et la restructuration des ODR, l'approvisionnement est totalement transféré aux organisations paysannes.

Le rôle des structures d'encadrement consiste à apporter l'appui en matière d'organisation des producteurs, de formation, de montage des dossiers de prêts et d'intermédiation entre ces organisations et les opérateurs économiques. Dans ces zones, les opérateurs privés opèrent avec les associations paysannes. Toutefois, ces zones sont caractérisées par des cultures peu marchandes en général et qui présentent des risques élevés pour les opérateurs économiques et les institutions de financement. La qualité de l'approvisionnement est ainsi différemment appréciée selon les systèmes de culture (aménagement en maîtrise totale, semi-aménagement) et les types de cultures (mil, sorgho).

Ces dernières années, les engrais issus de la coopération Mali-Japon (KRII) ont joué un rôle de régulation du marché et ont permis de faciliter l'accès aux engrais notamment au niveau des zones aménagées.

Aussi, des ONG comme Sasa -Kawa Global 2000 ont apporté des appuis en intrants notamment dans la conduite des parcelles de démonstration. Il faut aussi signaler l'existence de fonds de roulement sur financement de bailleurs de fonds au niveau de certains projets et programmes (Dayes, Hamadia, Projet de Développement de la Zone Lacustre de Niafunké (PDZLN), projet d'Aménagement des Périmètres Irrigués Villageois de Gao (PAPIV Gao) où la pérennité de l'approvisionnement en intrants devrait être assurée par des coopératives agricoles mises en place à cet effet. Ces projets et programmes à travers les fonds intrants disponibles qui sont des subventions, des appels d'offres internationaux sont organisés la première fois par les structures. Une fois ces intrants livrés, les organisations paysannes s'organisent en revendant ces intrants et l'objectif de cette vente est la pérennisation du système d'approvisionnement en intrants. D'une manière générale, en 2002/2003, le marché des intrants agricoles est faiblement approvisionné et une insuffisance de Di Ammonium Phosphaté (DAP) est ressentie presque partout. Cette rupture du DAP s'explique en partie par la rupture dans la fourniture des produits KRII.

4.3. Le financement des approvisionnements en intrants agricoles

✓ Zone Office du Niger

A l'Office du Niger, après le désengagement, le financement des intrants est assuré par les institutions de crédit présentes dans la zone : Banque Nationale de Développement Agricole du Mali (BNDA), les systèmes financiers décentralisés [Fédération des Caisses Rurales Mutualistes du Delta (FCRMD), Caisses Villageoises de Crédit et d'Épargne Autogérées (CVECA), les Caisses Nyessiguiso à travers le projet d'Appui à la Commercialisation des Céréales au Mali (PACCEM)] soit au total une centaine de caisses d'épargne et de Crédit qui interviennent dans le crédit agricole.

Les membres de ces Caisses d'épargne et de Crédit expriment des besoins qui sont centralisés au niveau des unions pour les caisses CVECA et au niveau des fédérations pour les Caisses FCRMD. Pour ce qui concerne la BNDA, elle finance les besoins des producteurs à travers les caisses CVECA d'une part et des groupements de producteurs non membres d'un réseau de caisses. Les besoins groupés font l'objet d'un appel d'offres organisé par l'ON dans l'objectif de bénéficier d'économie d'échelle. Cet appel d'offres est ouvert à tous les fournisseurs d'intrants conformément à un cahier des charges élaboré à cet effet.

En dépit de tout ce mécanisme, des difficultés demeurent dans le processus d'approvisionnement à cause du non remboursement du crédit aux échéances. Pour les organisations paysannes non éligibles au crédit des institutions ci-dessus citées, les besoins des producteurs sont satisfaits par des opérateurs économiques mais dans des conditions usurières. Par exemple, les engrais sont fournis par les opérateurs économiques aux producteurs qui acceptent laisser leurs champs sous contrôle de ces opérateurs jusqu'à la récolte. Une fois la récolte faite, l'opérateur retient la production à hauteur du contrat conclu et le reliquat revient au producteur.

Au titre de la campagne agricole 2002/2003, compte tenu de la faible couverture financière de ces réseaux de caisses, il leur a été difficile voire impossible d'organiser des appels d'offres sans le dénouement du crédit de campagne. La conséquence immédiate de cette situation a été l'organisation tardive des appels d'offres et la mise en place tardive des intrants à utiliser pour la campagne. Par exemple en temps normal, en juillet-août de l'année (n), les appels d'offres des besoins en intrants de l'année (n-1) sont lancés et les soumissions par les fournisseurs qui ont un délai de 45 jours pour déposer les offres. En octobre-novembre de l'année (n), les livraisons des intrants sont faites, le contrôle de qualité réalisé en décembre de l'année (n) et janvier-février de l'année (n+1) et en mars de (n+1), les attestations de réception sont établies.

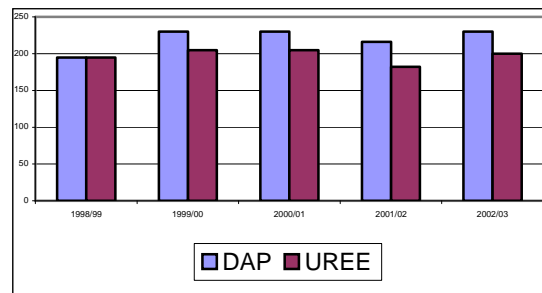
Les difficultés de centrage des besoins ont eu comme conséquences un décalage dans l'organisation des appels d'offres. Au lieu de juillet-août, la formulation de l'appel d'offres a été faite en septembre-octobre de l'année(n-1).

✓ Autres zones de production

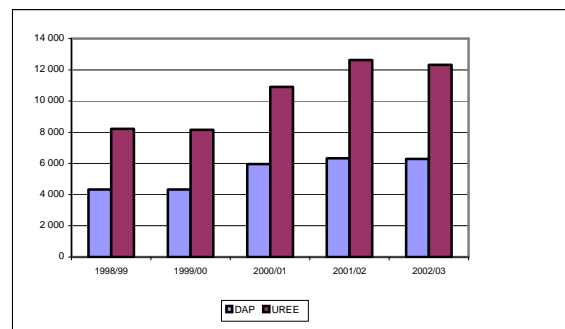
Le financement de l'approvisionnement en intrants est assuré à travers les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), les apports des projets et programmes, les ONG et les banques. Il convient de signaler que la présence des institutions financières est faible dans ces zones à cause de l'enclavement géographique de certaines zones et de la faible productivité des systèmes de production en place.

4.4. Evolution des prix et de consommation des engrais

Graphique : Evolution du prix des engrais en zone Office du Niger (en F CFA/Kg)



Graphique : Evolution de la consommation des engrais sur les 5 dernières années dans la zone Office du Niger (en tonnes)



Lamissa DIAKITE
Chercheur ECOFIL/IER

V. Echos des acteurs de la filière

5.1. La recherche au Mali :

❖ Performance et zones de diffusion de quelques variétés obtenues par la recherche

DESIGNATION	NIVEAU DE PERFORMANCE	ZONES DE DIFFUSION
VARIETES		
Variétés cycle court :120 j (semis-maturité) en saison humide et 130 j (semis-maturité) en saison sèche.	Variétés améliorées pour la double culture intensive du riz, dont le cycle cadre bien avec le calendrier cultural.	Périmètres irrigués avec maîtrise de l'eau
Wassa (IR- 32307-107-1-2-2)	Rendement moyen 5 t/ha avec un potentiel de 8 t/ha	Office du Niger, ODRS - Sélingué, Mopti (PIIV)
Nionoka (AD 9246)	Rendement moyen 5 t/ha avec un potentiel de 8 t/ha	Office du Niger, PPIV de AKKA et de la zone de Korientzé
RPKN – 2 (Télimani)	Rendement moyen 5 t/ha avec un potentiel de 8 t/ha	Office du Niger
Variétés cycle Moyen : 135-145 j (semis-maturité)	Variétés améliorées recommandées exclusivement pour la culture de saison humide	Périmètres irrigués avec maîtrise de l'eau
BG 90-2	Rendement moyen 6 t/ha avec un potentiel de 10 t/ha sensible à la virose du riz	Office du Niger, OPIB, ODRS - Sélingué, PPIV (Mopti, Tombouctou, Diré)
Bouaké 189	Rendement moyen 6 t/ha avec un potentiel de 10 t/ha sensible à la pyriculariose et sensible à la virose	Office du Niger
Kogoni 90 –1 (<i>BH2 suruni</i>)	Rendement moyen 6 t/ha avec un potentiel de 10 t/ha tolérance à la pyriculariose	Office du Niger
Kogoni 91-1 (<i>Gambiaka suruni</i>)	Rendement moyen 6 t/ha avec un potentiel de 10 t/ha tolérante à la pyriculariose et à la virose du riz	Office du Niger, CMDT, PPIV OPIB - Baguinéda, ODRS - Sélingué
Sahélika (ECIA 36-2-2-1-4)	Rendement moyen 6 t/ha avec un potentiel de 10 t/ha tolérante à la cecidomyie et à la virose du riz	Office du Niger
Jama jigui (Leizhong 152)	Rendement moyen 6 t/ha avec un potentiel de 10 t/ha tolérante à la cecidomyie et la virose du riz	Office du Niger, OPIB - Baguinéda
Sébérang M R 77	Rendement moyen 5 t/ha avec un potentiel de 7 t/ha tolérante à la pyriculariose.	Office du Niger
Fertilisation et Techniques culturales	Techniques améliorées de production	Périmètres irrigués avec maîtrise de l'eau
Techniques de préparation du compostage en tas de la paille de riz.	Contribution à atteindre des rendements de 6 t/ha avec diminution de l'apport des engrais chimiques.	Office du Niger, OPIB - Baguinéda, ODRS – Sélingué
Techniques de mise en place des pépinières : sèche, humide et dapog.	Contribution à atteindre des rendements de 6 t/ha par utilisation des plants vigoureux pas trop âgés et une densité optimale au repiquage.	Toutes les zones de riziculture Irriguée avec maîtrise de l'eau.
Fractionnement de l'urée	Contribution à atteindre des rendements de 6 t/ha par une utilisation efficace de l'azote par le plant de riz.	Office du Niger, PPIV de la région de Mopti
Fertilisation organo-minérale	Contribution à atteindre des rendements de 6 t/ha avec diminution de l'apport des engrais chimiques.	Office du Niger, OPIB CMDT, OEHRN
Semis avec des semences prégermées	Contribution à atteindre des rendements de 6 t/ha en diminuant le coût de production.	Office du Niger
L'utilisation de l'azolla comme biofertilisant	Contribution à atteindre des rendements de 6 t/ha en économisant dans l'apport d'urée 30 N/ha	Office du Niger, ODRS - Sélingué
Herbicides	Molécules chimiques contrôlant efficacement les adventices du riz	Zones de productions rizicoles
Sélectif : Basagran, PL2, Ronstar, Londax, Garil, Stomp	Lutte contre les adventices courants des rizières	Zones CMDT, OPIB, ON
Total : Roundup, Argus, Gallant Super	Efficaces contre les riz sauvages	Zones ON ,ORS,CMDT
Lutte contre les maladies	Seule méthode préventive efficace de lutte contre la virose du riz.	Zones de productions rizicoles
Note technique sur les conseils pratiques de lutte contre la virose du riz	Contribution à atteindre des rendements de 6 t/ha par un meilleur contrôle de l'épidémie virale.	Office du Niger, OPIB, ODRS - Sélingué, PPIV (Mopti, Tombouctou, Diré)

Nianankoro KAMISSOKO
Agronome,
Programme Riz Irrigué /Niono

❖ Conseils pratiques de lutte contre la panachure jaune du riz (RYMV) en riziculture irriguée

La panachure jaune du riz communément appelée virose, dont l'agent étiologique a été caractérisé par Bakker en 1970 au Kenya et qui l'a nommé 'rice yellow mottle virus' (RYMV) est endémique en Afrique. Elle est transmissible par des coléoptères et par voie mécanique (Bakker, 1970). Cette maladie apparaît (se manifeste) presque dans tous les périmètres de riziculture irriguée situés au sud du Sahara. Son incidence était négligeable jusqu'au début des années 1990. Depuis lors, des épidémies dévastatrices déferlent sur toute l'Afrique de l'Ouest sans qu'on en sache les raisons. Les infections sont sévères surtout en riziculture irriguée. Ainsi, l'incidence de la virose a atteint des records de 80% à Sélingué au Mali avec des pertes de rendement variant en moyenne de 25 à 80% suivant la date de l'infection et la sensibilité des cultivars de riz cultivés. En 1995, 200ha ont été entièrement détruits à l'Office du Niger (Mali) occasionnant des pertes de rendement estimées à 900.000 kg. Des pertes de rendement de 84-97% ont été enregistrées chez beaucoup de cultivars dans d'autres pays (Taylor, 1989, Fomba, 1988). Presque tous les cultivars de riz sont sensibles au virus.

La panachure jaune du riz se manifeste par un jaunissement et/ou une coloration orange des feuilles, des nécroses, une réduction du tallage, un rabougrissement des plants et une stérilité des fleurs (Bakker, 1974, Attere et Fatokun, 1983) (Photo1). Les premiers symptômes apparaissent sous forme de mosaïque vert clair sur les jeunes feuilles. Cette mosaïque est généralement accompagnée d'une coloration des vieilles feuilles en jaune clair avec extrémités orange. Les rizières infectées présentent un aspect général jaune orange (Photo 1 et 2).



Photo 1. Symptômes du RYMV sur BG 90-2, la variété de riz la plus sensible à la maladie



Photo 2. Une rizière contaminée par la panachure jaune du riz (à gauche) à coté d'une rizière saine à droite.

L'incidence de la panachure jaune du riz dépend de beaucoup de facteurs tels que l'importance numérique des sources du virus, le génotype, la dynamique de la population des vecteurs et les pratiques culturales. Des études faites au Mali de 1995 à 2001 ont montré que le vent, l'arrachage, le transport et le repiquage des plantules, le déplacement dans les parcelles lors du désherbage et d'épandage des engrais, le fauchage, le pâturage et les fèces des animaux dans les parcelles infectées, l'utilisation de fumier contaminé, la contamination des sols par le matériel végétal infecté (repousses, racines et pailles) et les rats concourent à propager la maladie dans la parcelle une fois l'infection initiée (Sarra et al., en préparation).

❖ Choix des variétés

Les risques d'épidémies peuvent être réduits par :

* la diversification des variétés bien orientée sur des cultivars tolérants ;

* la substitution des cultivars sensibles, tel que la BG 90-2 par des cultivars plus tolérants. La variété Leizhong 152 baptisée « Jama Jigi » et trois nouvelles lignées interspécifiques (WAS 121-IDSA61-B-IER-18-19 ; WAS 122-IDSA-11-WAS-B-IER-11-19 et WAS-161-IDSA-3-WAS-B-IER-2-4) issues de croisements entre géniteur *Oryza sativa* (IR 64) donneur de bonnes caractéristiques agronomiques et géniteur *Oryza glaberrima* (TG 5681) donneur de résistance ont ainsi été identifiées tolérantes au RYMV par le Programme Riz Irrigué de Niono.

❖ Infection de la pépinière

Pour éviter l'infection à ce niveau

- * Toujours installer les pépinières dans les parties non-contaminées de la rizière ;
- * maintenir propres les digues, les drains et les canaux d'irrigation autour de la pépinière;
- * utiliser du fumier non contaminé;
- * Détruire les trous des rats autour de la pépinière et utiliser des raticides et/ou des répulsifs pour protéger la pépinière.
- * Interdire l'accès des pépinières aux animaux.

❖ Propagation de l'infection dans la pépinière

La propagation de la maladie dans la pépinière peut être évitée par:

- * élimination immédiate et avec précaution du ou des plantules présentant les symptômes de la maladie ;
- * désherbage chimique de la pépinière si nécessaire en utilisant un herbicide tel que le Londax DF60 à la dose de 100g/ha, soient 5g/500m² (pépinière pour un hectare);
- * éviter les déplacements dans la pépinière ;
- * protection de la pépinière contre les rats et animaux tels que les bœufs et les ânes.

❖ Infection de la rizière avant le repiquage

On peut prévenir l'infection primaire dans la rizière par :

- * l'éradication du matériel végétal infecté par le brûlis des résidus de récolte infectés;
- * la destruction des hôtes alternatifs en particulier les riz sauvages *Oryza longistaminata* (Diga) et *Oryza barthii* (Sego) ;
- * la pratique du double labour de la parcelle (labour de fin et de début cycle) et toujours inonder la parcelle après le labour pour assurer une décomposition complète du matériel végétal infecté (paille, repousses et racines de riz) restant sur la parcelle après la récolte ;
- * l'abandon de la double culture sur les parcelles contaminées ;
- * le maintien des digues, des drains et des canaux d'irrigation aussi propres que possible;
- * l'abandon de la stabulation des animaux en plein champs. Il faut plutôt les garder dans des parcs où toutes les dispositions seront prises pour assurer une bonne décomposition du fumier produit avant son utilisation.
- * le maintien d'une lame d'eau dans la parcelle afin de limiter les dégâts dus aux rats qui agissent de préférence dans les parties non submergées de la rizière.
- * le maintien des talus des digues aussi verticaux que possible (car l'inclinaison des talus facilite l'accès des rats aux plants en bordure de la parcelle).

❖ Transfert de l'infection de la pépinière dans la rizière

La propagation du virus par le repiquage doit être limitée en :

- * repiquant des plantules non infectées ;
- * évitant tout contact avec les plants infectés (laver les mains si cela arrivait) ;
- * utilisant des plantules issues de votre propre pépinière

❖ Propagation de l'infection dans la rizière

La propagation de la maladie dans la rizière pourrait être limitée par:

- * la réduction du nombre de désherbage le plus que possible ;
- * le désherbage chimique mesuré de la parcelle si nécessaire ;
- * éviter les déplacements (épandage, visite, etc.) dans la parcelle ;
- * ne jamais marcher dans les taches lors de l'épandage des engrais;
- * détruire les refuges (trous) des rats.

❖ Propagation de l'infection pendant et après la récolte

La propagation du RYMV pendant et après la récolte pourrait être limitée par:

- * l'abandon du fauchage des plants infectés;
- * l'éradication des plants infectés et leurs voisins immédiats (petites taches), détruire tout matériel végétal infecté par brûlis après séchage ;
- * éviter les repousses de riz dans les taches par le brûlis, le labour et l'inondation de la parcelle après la récolte en cas d'infection sévère;
- * éviter la double culture sur des parcelles.

Tidiani DIARRA/APCAM

Extrait de brochure de gestion intégrée de RYMV élaborée par :

SARRA, S.I, GUINDO, D.I., COULIBALY, M.M.1 & Peters, D. 2
1. Institut d'Economie Rurale, Programme Riz Irrigué, Niono, Mali,
2. Wageningen Agricultural University, Laboratory of Virology, The Netherlands.

5.2. Les producteurs

Les producteurs de riz d'Afrique de l'Ouest déposent une pétition à l'UEMOA

A la suite d'un atelier consacré aux filières riz en Afrique de l'Ouest (02-04 décembre à Ouagadougou, Burkina Faso), les représentants d'organisations paysannes du Burkina Faso, du Bénin, du Ghana, du Niger, du Mali, du Sénégal et du Togo, ont déposé une pétition au département du développement rural et de l'environnement de la Commission de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Faliry Boly, producteur de riz et secrétaire général de l'Association des organisations professionnelles paysannes du Mali (AOPP), a présenté à l'UEMOA les motivations de cette initiative : la production de riz dans la sous-région présente un potentiel important et est ainsi un élément déterminant pour la sécurité alimentaire des populations. Mais, les producteurs de riz font aujourd'hui face à d'importantes difficultés en raison des importations de sous-produits du riz de basse qualité (riz blanc décortiqué et brisures) qui perturbent fortement les productions locales de la région. Les dispositions de l'UEMOA aux frontières de la zone ne sont pas suffisantes pour limiter ces importations. En effet le Tarif extérieur commun (TEC) de l'UEMOA appliqué aux sous-produits du riz n'est que de 10%. La pétition demande donc à l'UEMOA d'inscrire ces produits dans la catégorie supérieure (soit 20% de taxe aux frontières) et de rappeler aux Etats membres qu'ils ont la possibilité de mettre en place une taxe conjoncturelle supplémentaire sur ces importations. La pétition propose aussi une réglementation sur la qualité du riz importé, de déterminer un pourcentage d'achat du riz local pour chaque importation et de revoir en profondeur le TEC afin de mettre en place une véritable politique agricole dans l'espace UEMOA.

Suzane MOREAU
Conseiller Spécial PADCLA

5.3. La recherche au niveau international :

❖ Le génome du riz décodé

Une équipe internationale de scientifiques a décodé le génome du riz, ce qui pourrait permettre de développer de nouvelles variétés plus résistantes aux maladies et aux variations climatiques, a annoncé un chercheur japonais

Takyji Sasaki a déclaré que cette équipe avait décodé 370 millions de lettres ou paires de base sur 390 millions, soit 95% du génome du riz, avec une exactitude de 99,99%. La ratio de 95% est la limite supérieure techniquement possible actuellement, a-t-il dit.

Sasaki dirige le groupe de recherche de l'Institut national de science agrobiologique, qui comprend des chercheurs des Etats Unis, Taïwan, Thaïlande, Chine, Corée du Sud, Inde, France, Royaume-Unis, Brésil et Japon. Ils ont travaillé pendant six ans pour décrypter le génome du riz

En décembre 2002 cette équipe avait déjà annoncé le séquençage de 92% du génome du riz, ce qui avait alors été qualifié « d'historique » par le Premier Ministre Japonais Junichiro Koizumi

Les résultats du projet devraient permettre d'identifier les gènes programmant des fonctions comme la résistance au froid ou aux maladies et des qualités gustatives, et donc de développer de nouvelles espèces. ces résultats pourraient aussi s'appliquer au maïs et au blé qui sont de la famille du riz

SOURCE A.F.P.
L'ESSOR Quotidien du 15 décembre 2004

❖ Coup de chaud sur le riz

Originnaire d'Asie, le riz du genre *Oryza* est depuis des siècles, l'alimentation de base pour plusieurs régions du globe. Aujourd'hui encore, le riz est l'aliment de base de plus de 3 milliards d'individus. Et il le restera sans doute encore longtemps puisqu'il faudrait à en croire les experts, augmenter la productivité de cette céréale de 1% par an pour faire face aux besoins futurs de l'humanité. Pour mobiliser les énergies et faire face à ce défi, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a décidé – fait unique de la part de cet organisme – de faire de 2004 l'année internationale du riz, sur le thème « Le riz, c'est la vie ».

Bien que les recherches sur cette céréale aient fait des progrès considérables dans les années 1970, grâce notamment à la révolution verte, l'augmentation des rendements piétine et ne suit pas, ou très faiblement la croissance démographique. Hélas un autre problème est venu s'ajouter à cette situation déjà délicate : le rôle du réchauffement climatique. Une modification du climat risque en effet de peser sur les récoltes des régions tropicales. Depuis plusieurs années, on sait qu'il y a une baisse du nombre des grains lorsque la température maximale atteint 34° C. Cela a été constaté dans plusieurs régions comme l'Inde ou le Sahel explique Eric Malezieux, chercheur spécialisé des systèmes de culture tropicaux au CIRAD (centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement à Montpellier, France).

Une étude réalisée sous la direction de Shaoping peng, agronome à l'Institut de Recherche Internationale sur le riz (IRRI) à Manille (Philippines) en collaboration avec des chercheurs chinois et américains, et publiée dans les *Proceedings of national Academy of Sciences* (PNAS) des Etats Unis du 28 juin s'est intéressée aux effets de réchauffement climatique nocturne, un thème peu étudié jusqu'à présent.

Dans une ferme expérimentale de l'IRRI de Los Babos Laguna (Philippines), ils ont pu observer entre 1992 et 2003, que les rendements diminuaient de 10% chaque fois que la température nocturne augmentait de seulement de 1°C pendant la saison sèche. Une deuxième récolte a en effet lieu pendant la saison humide (juin à septembre). Pour leur étude, les chercheurs ont utilisé les données météorologiques recueillies sur la ferme de 1979 à 2003, données qui montrent une augmentation des températures maximales et minimales de 1,13°C et de 0,33°C. Ils ont ensuite corrélé ces données avec celles fournies par les cultures de riz et ont constaté une « relation négative significative entre les températures minimales et la production des cultures ».

Extrait de « Le Monde »,
Lundi 19 Juillet 2004, page 16

**Recevez le bulletin
« RESEAU RIZ » en
soumettant votre demande
à
reseaurizmali@arc.net.ml**

VI. Informations sur les autres réseaux

6.1. Observatoire Riz Guinée

La crise de riz en Guinée !

La consommation de riz en Guinée a atteint 90 kg / personne par an. Ce qui demande une bonne organisation pour satisfaire la demande. La Guinée est caractérisée par quatre types de riziculture à savoir : le riz pluvial, de plaine, de bas fonds et de mangrove. A la fin des années 80, la Guinée produisait plus de 400 000 tonnes. En 2002, cette production a été doublée pour atteindre 842 000 tonnes. Durant la même période, la Guinée a importé environ 300 000 tonnes de riz.

Les statistiques prévoient qu'à l'horizon 2010 le pays devrait atteindre l'autosuffisance alimentaire en raison des prévisions de superficies qui passeront de 438 000 hectares en 1995 à 715 000 hectares en 2005.

Malgré ces projections optimistes, le pays a connu une hausse du prix du riz provoquant des émeutes principalement à Conakry. En effet, les guinéens n'avaient jamais imaginé qu'ils pouvaient être confrontés à une telle crise compte tenu des potentialités du pays dans le domaine de la production rizicole.

Le mécontentement des guinéens s'est concrétisé par le pillage des magasins détenus par les commerçants détaillants et des transporteurs revenant des marchés locaux. Lors du rassemblement des femmes, elles ont crié leur désarroi face à la flambée du prix du riz, aliment de base des guinéens. Le prix de 50kg de riz à Conakry, qui était de 27 000 francs guinéens (7 300 Francs CFA ou 11,17 euros) en début d'année a atteint 50 000 francs soit 13 700 FCFA ou 21 euros.

Pour atténuer la crise, le Gouvernement a signé le 13 juillet 2004 un protocole de partenariat par lequel l'Etat a décidé d'accorder une subvention d'environ 11 000 francs guinéens (3 280 FCFA soit 5 euros par sac de 50 kg aux consommateurs obtenant ainsi des commerçants l'engagement de maintenir le prix du sac de riz à 40 000 Francs guinéens (10 000 FCFA soit 15,24 euros).

Par ailleurs, le Gouvernement a fait un emprunt auprès de la Banque Centrale de 13 milliards de francs guinéens (3 milliards de FCFA soit plus de 5,35 millions d'euros) pour importer plus de 23 250 tonnes de riz.

La crise de riz en Guinée pose les problèmes liés à l'inefficacité des systèmes de distribution des produits alimentaires de base. Les actions à entreprendre demeurent le renforcement de la capacité nationale de production et l'organisation des circuits de transport et de distribution. La réalisation de ces réformes demande un accroissement des investissements tant du réseau routier que du parc automobile. En effet, aucun Pays de l'Afrique de l'Ouest n'est à l'abri de la crise qu'a connue la Guinée. Quel Pays connaîtra la prochaine crise de riz ? L'avenir nous édifiera.

Abdoulaye KEITA
APCAM

Extrait de l'article publié le 16 Juillet 2004
par Didier Samson, AFP

6.2. Observatoire Riz Sénégal

Lors du Conseil interministériel du 03 Mai 2004, le Gouvernement Sénégalais a lancé le **programme spécial riz 2004/2005** dont l'**objectif est la réalisation de 459 000 tonnes** de paddy contre 213 830 tonnes en 2003/2004 soit une augmentation de plus de 115%. L'ambition de réaliser une telle performance est justifiée par l'accroissement du volume des importations estimé à plus de 650 000 tonnes.

Pour garantir la réussite à cet important programme, le Gouvernement Sénégalais a pris des mesures vigoureuses pour améliorer les conditions d'accès au financement (intrants et équipements), de transformation et de commercialisation.

Le programme ambitionne également le développement de la filière volaille, le bétail, charbon de biomasse à travers les sous produits obtenus de la transformation du riz (son, paille).

En outre, des mesures d'accompagnement ont été prises pour l'exécution du programme. Il s'agit de :

- l'ouverture de registres de demandes d'affectations de parcelles
- le recensement des zones inondables rizicultivables sous pluie
- l'identification des vallées pour atteindre 6 000 hectares
- la réhabilitation des réseaux d'irrigation existants
- l'augmentation du parc de tracteurs pour la préparation mécanisée des sols
- l'augmentation des dispositions de semences sur la base des stocks de la Vallée
- la fourniture aux producteurs d'un appui/conseil de proximité
- application d'un moratoire étalé sur cinq ans sur les dettes cumulées par les producteurs
- facilitation de l'accès au crédit équipement moyen terme par la domiciliation de lignes de crédit (5-8 ans) avec des taux d'intérêts variant entre 5 à 8%.

Abdoulaye KEITA
Conseiller Technique APCAM
Extrait du bulletin ONRS Juin 2004

VII. Informations générales :

7.1. Conclusions de l'atelier sur les innovations technologiques et le développement de la riziculture tenu à Ségou

✓ Introduction

L'an deux mil quatre, du 12 au 15 Octobre, s'est tenu au Centre Gabriel CISSE de Ségou, l'atelier national sur les innovations technologiques et le développement de la riziculture au Mali. L'atelier a été organisé conjointement par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali et l'Institut d'Economie Rurale avec l'appui financier de l'Union Européenne. La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence du Représentant du Ministre de l'Agriculture.

L'atelier a regroupé une cinquantaine de participants composés de producteurs, de fournisseurs d'intrants, de représentants de services d'appuis techniques, de chercheurs et d'animateurs du système d'information sur la filière riz.

✓ Déroulement des travaux

L'atelier a débuté par le discours de bienvenue du représentant du Gouverneur de Ségou en la personne de Monsieur Kassoum KONE qui a salué la tenue de cet atelier dans la région de Ségou eu égard à la place qu'elle occupe dans la production du riz au Mali. Ce fut le tour du Président de l'APCAM qui dans son intervention, a remercié l'Union Européenne à travers son représentant présent pour tous les efforts déployés dans le soutien du programme sur la filière riz. Le Représentant de l'Union Européenne a intervenu pour remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'organisation du présent atelier.

Monsieur Lahaou TOURE chargé de mission, représentant le Ministre de l'Agriculture a procédé à l'ouverture de l'atelier. Le Président de l'APCAM a salué la présence parmi nous de deux éminents chercheurs. La séance a été suspendue pour permettre au représentant du Gouverneur de se retirer.

7.2. Nouvelles parutions et annonces :

A la reprise, il a été procédé à la mise en place d'un bureau composé comme suit :

- Président : Sékou Oumar TALL
- 1^{er} Vice président : Tidiani DIARRA
- 2^{ème} Vice président : Sibiri SANOGO
- Rapporteurs : Issaka MAIGA et Ahmed Lumumba DICKO

Le 1^{er} vice président a ensuite présenté le programme de l'atelier qui a été adopté sans amendement. Les objectifs et résultats attendus ont été portés à la connaissance des participants.

Les travaux de la journée se sont déroulées de la façon suivante :

- ❖ Présentation du document sur l'état de la riziculture au Mali par Monsieur Bouillé KOITE de la DNAMR.
- ❖ Présentation des types de riziculture au Mali par Docteur Mamadou M'Baré COULIBALY
- ❖ Présentation des variétés de riz NERICA et les contraintes liées au transfert de technologies par Docteur Yacouba DOUMBIA

Il s'en est suivi une série de questions / réponses entre les participants et les présentateurs. Les travaux de l'atelier se sont poursuivis le lendemain par la visite de terrain de la façon suivante :

- Visite du barrage de Markala : Des informations sur l'historique et le fonctionnement du barrage ont été fournies par les techniciens de l'Office du Niger
- Visite de courtoisie au Préfet du Cercle de Niono
- Visite de la station de recherche de Niono : vitrine variétale, production de semences et laboratoire. Les commentaires ont été faits par Docteur Mamadou M'Baré COULIBALY et ses collaborateurs
- Visite de la parcelle de riz de Monsieur Alou SAMAKE du village de SERIWALA

La journée du jeudi a été consacrée aux travaux de groupes dont les mandats sont :

- a) Faire la situation des différents systèmes de production rizicole et identifier les contraintes
- b) Définir les perspectives d'amélioration, les actions prioritaires et les acteurs responsables
- c) Identifier les types de mécanisme de concertation et de partage de l'information entre chercheurs et les autres acteurs de la filière riz

A l'issue des travaux, les résultats ont été présentés en plénière où ils ont été amendés (voir rapports des groupes à l'annexe).

✓ Conclusions et recommandations

L'atelier s'est déroulé dans une bonne atmosphère. Les thèmes exposés étaient pertinents. Les participants ont beaucoup apprécié la visite de terrain. La participation aux débats était effective. Les résultats des travaux de groupes ont permis de cerner les principales contraintes de la riziculture au Mali, de proposer des perspectives d'amélioration et d'identifier les acteurs responsables. L'atelier a formulé les recommandations suivantes :

- Mise en place d'une stratégie nationale d'approvisionnement en intrants
- Mise en place d'un système de crédit adapté aux conditions socio-économiques des producteurs de riz
- Instauration d'un cadre de concertation entre les différents acteurs de la filière riz
- Renforcement des capacités des différents acteurs de la filière riz
- Développement de nouvelles technologies permettant d'améliorer la qualité marchande du riz produit au Mali.

Abdoulaye N'DIAYE
Assistant APCAM

❖ Nouvelles parutions :

- Répertoire 2004 des fournisseurs / prestataires et organisations paysannes de la filière riz au Mali INFORIZ/APCAM
- Etude du schéma directeur pour la zone de l'Office du Niger (version CD)
- Etude de faisabilité du Programme d'Appui à l'Office du Niger (PADON) financé par l'Agence Française pour le Développement (AFD).
- Répertoire des différents types de riz locaux et importés commercialisés au Mali
- Rapport annuel sur l'évolution des prix et de la taxation du riz
- Critères de qualité exigés pour le riz dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest
- Etude de mise en place d'un mécanisme de financement de l'irrigation au Mali, Office du Niger, Mai 2004

NB : Ces parutions sont disponibles à l'Assemblée Permanente des Chambres Agriculture du Mali (APCAM) et dans les Chambres Régionales d'Agriculture de Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou

❖ Annonces :

- **Annnonce :** Suite à l'atelier de formation des formateurs sur la maîtrise du fonctionnement et de la gestion de la filière riz tenu du 17 au 22 Octobre 2004 à Conakry (Guinée), qui a regroupé une vingtaine de participants venus du Burkina Faso, du Benin, Niger, Mali et Sénégal, il est prévu un atelier national pour la restitution des connaissances acquises se déroulera à Ségou dans la deuxième quinzaine du mois de décembre 2004. Cet atelier est destiné aux représentants d'organisations de producteurs de riz.

- **Le Réseau des Observatoires Riz de l'Afrique de l'Ouest (RIZAO) vient d'être mis en place :** A la suite de l'atelier de formation des formateurs en Guinée, cinq (5) Pays de l'Afrique de l'Ouest abritant les observatoires sur le riz ont décidé de mettre en place le RIZAO. L'adoption des statuts et règlement intérieur a abouti à la définition du siège à Ouagadougou (Burkina Faso) et à la mise en place d'un conseil d'administration pour un mandat de deux ans composé de :

- Président : Guinée
- Vice Président : Sénégal
- Secrétaire Général : Mali
- Commissaires au comptes : Niger, Burkina Faso.

Abdoulaye KEITA
Conseiller Technique APCAM

COORDINATION DU RESEAU NATIONAL RIZ DU MALI

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15

BP : 3299 Bamako/Mali

Tél : 221 87 25 Fax : 221 87 37

E-mail : reseaurizmali@arc.net.ml

Site : www.cta.int/partners/apcam/index.html

MEMBRES DU COMITE D'ANIMATION :

CPS/MDR INSAH

DNAMR IER/ECOFIL

DNCC DNSI

OMA PASIDMA

APCAM PRODUCTEURS(SEXAGONE, OPIB)

Pour toutes informations sur le réseau et le bulletin, veuillez contacter :

Monsieur **Abdoulaye KEITA**, Coordinateur du réseau
National Riz – Mali Email : reseaurizmali@arc.net.ml